Statue de la Vierge décapitée et début d’incendie dans l’église Sainte-Thérèse de Poitiers (86). L’édifice a déjà été visé il y a deux ans

14/05/2024 à 21h21



Qui en veut à l’église Sainte-Thérèse de Poitiers ? L’édifice religieux vient d’être **victime pour la deuxième fois de dégradations avec le franchissement d’un nouveau cap**.

Mardi 14 mai 2024 au matin, ce sont des bancs rassemblés en tas qui ont été enflammés devant le chœur.

Le père Albert avait ouvert l’église mardi matin vers 8 h 30, sans rien constater d’anormal.*« J’avais rendez-vous à 11 h avec une personne pour la sécurité incendie »*, raconte le délégué chargé des biens matériels. *« Nous avons ouvert la sacristie et au moment où je voulais rejoindre le chœur, il m’a dit de ne pas venir. L’église était pleine de fumée. Comme c’est un ancien pompier de Paris, il a pris les mesures nécessaires. »*

Les pompiers sont intervenus avec des moyens importants, le début de feu a été vite maîtrisé et les bancs et chaises, incendiés et partiellement calcinés, sortis de l’église.

Une statue de la Vierge, située sur le côté du chœur, a été victime de vandalisme. Elle a été retrouvée avec la tête coupée. Comme il y a deux ans. Elle avait été réparée depuis. En 2022, en plus de cette statue de la Vierge, ce sont des santons qui avaient été brisés.

Une entreprise doit venir mercredi 15 mai pour établir un devis de nettoyage des suies sur les murs, le sol et les œuvres. **Une plainte va être déposée par le diocèse**, propriétaire privé de cette église, construite après la loi de 1905 reversant les édifices religieux dans le patrimoine des communes ou de l'État. L'église a été fermée au public et la cérémonie religieuse d'enterrement qui était prévue ce mercredi a été déplacée à Migné-Auxances.

La Nouvelle République